

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28853**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé Mention Biologie-santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies	Président de l'université de Lille I - Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

118 Sciences de la vie, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Mise au point, application et validation de nouveaux protocoles expérimentaux
- Conception, pilotage et réalisation des projets de recherche fondamentale ou conception et développement de nouveaux produits (recherche appliquée en industrie)
- Analyse et traitement statistique de données recueillis suite à des études biologiques, cliniques, pharmaceutiques...
- Participation à des groupes de travail, séminaires, conférences et restitution des travaux de recherche en biologie et santé, auprès des partenaires régionaux, nationaux et internationaux
- Réponses à des appels à projets de recherche nationaux ou internationaux dans le domaine de Sciences, Technologies et Santé
- Participation à la conduite d'un programme de recherche qui ouvrira de nouvelles perspectives pour la santé humaine
- Encadrement et formation d'une équipe composée de personnel technique et administratif
- Maîtriser et exploiter les méthodes et les techniques de biologie cellulaire, biologie moléculaire et biochimie
- Développer et réaliser de nouvelles méthodes ou des technologies innovantes, adaptées à une problématique biomédicale.
- Interpréter des résultats expérimentaux (analyse, essais, tests ...)
- Coordonner et gérer un projet d'étude dans le domaine de recherche fondamentale, translationnelle ou appliquée en biologie et santé
- Trouver des applications pratiques (diagnostiques et thérapeutiques) aux découvertes fondamentales les plus récentes
- Participer à la conduite d'un projet de recherche en biologie-santé, en mobilisant des connaissances pluridisciplinaires (contextualiser, analyser, concevoir, mettre en œuvre, évaluer...), en phase avec les objectifs et les procédures
- Identifier et recueillir des documents relatifs au sujet étudié, synthétiser et exploiter ces ressources
- Connaître, respecter et faire respecter la réglementation des règles d'hygiène et de sécurité

Compétences sociales

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales :

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer à l'oral et à l'écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- C- 21 Industrie pharmaceutique
- M-72 Recherche et développement scientifique
- P- 85 Enseignement supérieur

- Chargé de recherche ou chef de projet,
- Cadre hospitalo-universitaires,
- Responsable de laboratoire de contrôle,
- Responsable assurance qualité,
- Responsable production,
- Attaché de recherche clinique
- Enseignant chercheur et chercheur des organismes nationaux de recherche (après une formation doctorale)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X	OUI Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 17 juin 2015 accréditant l'Université de Lille1 Sciences et Technologies en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4 modifié par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de

licence professionnelle et de master

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

Autres sources d'information :

Pour l'information détaillée de la formation :

www.univ-lille1.fr/etudes/catalogue-des-formations/

<http://www.univ-lille1.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Historique de la certification :

Le régime de LMD a mis fin aux anciens diplômes spécialisés (DESS) dans le domaine de « Biologie et Géologie ». Ces diplômes sont remplacés par plusieurs Masters dont Master « Biologie et Biotechnologie » avec trois spécialités : Bioprocédés et Biotechnologies végétales ; Génomique et protéomique et Biologie-Santé. Ce Master « Biologie et Biotechnologie » a évolué (quinquennat 2015 -2019) vers plusieurs Masters : Master Biotechnologie (anciennement spécialité Génomique et Protéomique), Master Biologie végétale, Master Nutrition et Sciences des Aliments et le Master Biologie-Santé mention Biologie-Santé. Ce dernier Master s'adresse à des étudiants de formation scientifique ou médicale. Les équipes enseignantes des deux sites : Universités de Lille « Sciences et Technologies » et « Droit et Santé » organisent cette formation selon les spécialités et délivrent le diplôme.

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31472